

GISTI

*Groupe
d'information et de soutien
des immigrés*

Le guide de la protection sociale des étrangers en France

- ▶ *L'assurance maladie*
- ▶ *Les prestations familiales*
- ▶ *La retraite et la vieillesse*
- ▶ *L'aide sociale* ▶ *Le chômage* ◀

GUIDES



SYROS

575

GISTI



Le guide de la protection sociale des étrangers en France

I6700 1/1



SYROS

Sommaire

Introduction	23
--------------------	----

Partie introductive La protection sociale et les étrangers

Chapitre 1



Les principales structures de la protection sociale en France

A. La Sécurité sociale	28
B. Les régimes de retraite complémentaires	29
C. Le régime de l'indemnisation du chômage	30
D. L'aide sociale	30
E. Le revenu minimum d'insertion (RMI)	30
F. La mutualité	31
1. Définition et mission des mutuelles	31
2. Organisation des mutuelles	31
3. Les étrangers et le mouvement mutualiste	32

Chapitre 2



Les étrangers face à la protection sociale

A. Un accès de plus en plus restreint aux droits sociaux	34
1. Les restrictions législatives et réglementaires	34
2. Les entraves à l'exercice des droits	35

B. Le « coût social » des étrangers : une question mal posée	36
C. Les étrangers face aux différents risques	39
1. La maladie	39
a) <i>La couverture sociale</i>	40
b) <i>La consommation médicale</i>	41
2. Les accidents du travail	43
3. La vieillesse	43
4. Les prestations familiales et les aides au logement	45
5. Le chômage et la pauvreté	50
6. Le recours aux services sociaux	52
D. Les autres apports de l'immigration	53
1. L'apport économique	53
2. Le renouvellement de la population active et le financement des retraites ..	55
3. L'apport démographique	56
E. Le FAS	57
1. Le financement du FAS	58
2. Les missions du FAS	59
3. Le fonctionnement du FAS	60
4. Le FAS, un piège pour les associations ?	61

Chapitre 3

Les conventions internationales en matière de protection sociale

A. Les conventions bilatérales de sécurité sociale	64
1. Les aménagements conventionnels	65
a) <i>Champ d'application personnel des conventions bilatérales : les bénéficiaires</i>	65
b) <i>Maintien des droits en cours d'acquisition</i>	65
c) <i>Maintien des droits acquis en cas de transfert de résidence : exportation des prestations</i>	67
d) <i>Droit des familles</i>	68
e) <i>Rechute accident du travail</i>	68

f) <i>Séjour temporaire lors des congés payés</i>	69
g) <i>Versement des prestations familiales hors de France</i>	69
2. Le contenu des différentes conventions bilatérales	69
B. Les conventions multilatérales	70
1. Les conventions adoptées sous l'égide de l'ONU et de l'OIT	70
2. Les instruments juridiques au niveau européen	75
a) <i>Les conventions conclues sous l'égide du Conseil de l'Europe</i>	75
b) <i>Les conventions et règlements adoptés au niveau de la Communauté européenne</i>	77
1) <i>Les ressortissants communautaires</i>	78
2) <i>Les ressortissants d'États tiers</i>	81

I. — L'assurance maladie

Chapitre 1

Ouverture des droits

A. Le travailleur salarié ou assimilé	89
1. Les conditions pour être assuré social	90
2. L'immatriculation	91
a) <i>Qui doit demander l'immatriculation ?</i>	91
b) <i>Formalités</i>	92
3. L'affiliation	93
a) <i>La condition de séjour régulier</i>	93
1) <i>Les titres ou documents exigés</i>	93
2) <i>Le contrôle des organismes de Sécurité sociale</i>	95
b) <i>Conséquences du séjour irrégulier. Le maintien des droits</i>	96
B. Les autres catégories d'assurés	97
1. Les titulaires de rentes et allocations	98
2. Les personnes accomplissant le service national	99
3. Les détenus	99
4. Les demandeurs d'asile	100
a) <i>Le droit à l'allocation d'insertion et à une couverture maladie</i>	100

II. — Les prestations familiales et les aides au logement

Chapitre 1

La famille réside en France

A. Condition relative à la régularité de séjour de l'allocataire ...	146
1. Allocataire et attributaire	146
2. Justification de la régularité de séjour	147
3. Le cas des demandeurs d'asile	148
4. Le cas des ressortissants communautaires	149
B. Conditions relatives à l'enfant à charge	150
1. Les documents à produire	150
2. L'âge de l'enfant	152
3. La résidence en France	152
C. Condition relative à « la charge permanente et effective » de l'enfant	153
D. Ouverture des droits aux prestations familiales	154
1. Droit aux prestations familiales et date d'obtention du titre de séjour	154
2. Droit aux prestations familiales et date de demande des prestations	155
3. Condition de ressources	155
E. Les prestations servies par les CAF	156
1. Les prestations familiales	156
a) Les prestations familiales sans condition de ressources	156
b) Les prestations familiales sous condition de ressources	158
2. Les aides au logement	159
3. Les autres prestations ou aides fournies par les CAF	161

Chapitre 2

La famille ne réside pas en France

A. Les ressortissants de l'Espace économique européen	163
1. Les travailleurs	163
a) Prestations exportables	164
b) Prestations non exportables	165
2. Le cas des titulaires d'une pension	165
B. Les ressortissants des États tiers	166
1. Aucune convention n'a été conclue avec la France	166
2. Il existe une convention bilatérale visant les prestations familiales	166
a) Condition relative à l'activité	167
b) Condition relative à l'enfant	169
c) Les systèmes de versement	169

III. — L'assurance vieillesse

Chapitre 1

La retraite versée par la Sécurité sociale

A. Conditions générales d'accès à la retraite de base	176
1. Condition préalable : cessation d'activité	176
2. L'âge de liquidation de la pension	177
3. Le calcul de la pension	178
a) La durée d'assurance	178
b) Les majorations de la durée d'assurance	179
c) Le relevé de compte individuel	180
d) Les majorations de la pension	181
4. Les droits de réversion	181
5. L'assurance veuvage	183
B. Conditions propres aux étrangers	185
1. Détermination de l'âge de la retraite	185

2. Les conditions liées au séjour	185
a) La condition de séjour régulier	185
b) La condition de résidence sur le territoire français	187
3. Perte des droits sociaux dérivés	188
4. Totalisation des périodes d'assurance	188

Chapitre 2

La retraite complémentaire

A. Le calcul de la retraite complémentaire	192
B. La demande de retraite complémentaire	192
1. Les règles applicables	192
2. Les formalités à accomplir	193
C. Les droits du conjoint à une pension de réversion	194

Chapitre 3

Le minimum vieillesse

A. Le premier étage du minimum vieillesse	198
1. Les allocations de base	198
a) L'allocation aux vieux travailleurs salariés (AVTS)	199
b) L'allocation aux vieux travailleurs non salariés (AVTNS)	200
c) Le secours viager	200
d) L'allocation aux mères de famille	201
e) L'allocation simple d'aide sociale	201
2. La majoration de pension (L. 814-2)	202
3. L'allocation spéciale de vieillesse	202
B. Le second étage du minimum vieillesse : l'allocation supplémentaire	203
1. Montant	203
2. Conditions générales	203

3. Conditions liées à la nationalité du demandeur	204
a) Les accords entre la Communauté européenne et des pays tiers	205
b) La convention n° 118 de l'OIT	207
c) Les conventions bilatérales	207
4. Condition de régularité du séjour	207

IV. — Les aides aux handicapés

Chapitre 1

L'allocation d'éducation spéciale

A. Conditions	211
B. Formalités	212
C. Montant	212
D. Recours	213

Chapitre 2

L'allocation aux adultes handicapés

A. Conditions	216
1. Conditions générales	216
2. Conditions spécifiques aux étrangers	217
a) Existence d'une convention internationale	217
b) La condition de séjour régulier	220
B. Formalités	221
C. Montant	222
1. Les ressources prises en compte	222
2. Réduction du montant de l'AAH	223
D. Les prestations complémentaires	224
1. Le complément d'AAH	224
2. L'accès à d'autres prestations	225
E. Recours	226

B. Conditions relatives aux personnes à charge	259
1. Conjoint ou concubin	261
2. Enfants	261
a) Enfants mineurs	262
b) Enfants majeurs	262
3. Autres personnes à charge	263
C. Condition relative aux ressources	263

Chapitre 2

Procédure d'attribution

A. Demande	267
B. Date d'ouverture des droits	268
C. Versement de l'allocation	268

VII. — L'aide sociale

Chapitre 1

Les principes généraux

A. Les fondements de l'aide sociale	273
1. La double vocation de l'aide sociale	273
2. Le partage des compétences entre le département et l'État	274
B. Les conditions générales d'attribution des prestations d'aide sociale aux personnes étrangères	275

Chapitre 2

L'aide médicale

A. L'aide médicale à domicile	278
1. Les conditions liées au séjour	278
a) <i>Les étrangers en situation régulière</i>	278

b) <i>Les étrangers résidant en France depuis plus de trois ans</i>	279
c) <i>Les situations exceptionnelles</i>	279
2. La condition de ressources	280
B. L'aide médicale en cas de soins dispensés dans un établissement de santé	280
1. Champ d'application	281
2. Une interprétation restrictive des textes	282
C. La procédure d'admission à l'aide médicale	283
1. Le dépôt du dossier	283
2. Le contenu du dossier	284
3. La décision d'admission à l'aide médicale	285

Chapitre 3

L'aide sociale à l'enfance

A. Les prestations de l'aide sociale à l'enfance	287
1. Les aides à domicile	287
2. L'hébergement	288
B. Conditions	289
1. L'absence de condition liée au séjour	289
2. Des pratiques administratives restrictives	289

Chapitre 4

L'aide sociale et l'hébergement

293

VIII. — Les recours

Chapitre 1

Le contentieux général
de la Sécurité sociale

A. La commission de recours amiable (CRA)	300
1. La saisine préalable de la CRA	300
2. Délais et formes	300
3. Procédure	301
4. La décision et ses suites	301
B. Le tribunal des affaires de Sécurité sociale (TASS)	302
1. Composition et organisation	302
2. Compétence territoriale	303
3. Formes et délais	303
4. Le jugement et ses suites	304
5. Procédure d'urgence	304
C. La cour d'appel	305
1. Compétence matérielle	305
2. Conditions de saisine et délai	305
D. La Cour de cassation	306

Chapitre 2

Les contentieux
spéciaux

A. L'expertise médicale	310
1. Champ d'application	310
2. Délais	310
3. Procédure	311
4. Recours	312
B. Le contentieux technique	312
1. Le tribunal du contentieux de l'incapacité	312
2. La Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail	314

Chapitre 3

Les recours
devant les juridictions
de droit commun

A. Le tribunal administratif	315
1. Le contentieux de l'aide personnalisée au logement (APL)	315
2. Le contentieux des actes réglementaires	316
3. Les recours contre les décisions de l'autorité de tutelle	316
B. Les juridictions civiles de droit commun	316
C. Les juridictions pénales	317

Chapitre 4

Le contentieux
de l'aide sociale

A. Les recours en matière d'aide sociale	320
1. Le recours devant la commission départementale d'aide sociale	320
2. Le recours devant la commission centrale d'aide sociale	320
3. Le recours devant le Conseil d'État	321
B. Les recours en matière d'aide sociale à l'enfance	321
1. Les recours administratifs	322
2. Les recours contentieux	322

Chapitre 5

Le contentieux
des allocations
de chômage

A. Le recours contre une décision des ASSEDIC	326
1. La saisine de la commission paritaire de l'ASSEDIC	327
2. La saisine du directeur de l'UNEDIC	327
3. Le recours devant les tribunaux	328
a) Existence d'un recours juridictionnel	328
b) La juridiction compétente et la procédure à suivre	328

Le droit de la protection sociale est particulièrement vaste, touffu et complexe. Dans l'esprit de beaucoup, la protection sociale se réduit à la Sécurité sociale et même à l'assurance maladie. En réalité, la protection sociale recouvre, outre la Sécurité sociale proprement dite, les régimes complémentaires vieillesse, l'indemnisation du chômage, l'aide sociale, le revenu minimum d'insertion.

Trop d'étrangers ne peuvent bénéficier de l'intégralité de leurs droits soit par méconnaissance de ces droits, soit en raison des obstacles qu'ils rencontrent pour les faire valoir par suite de la mauvaise volonté, voire des pratiques illégales, des administrations et des organismes de Sécurité sociale. Le principe de l'égalité des droits entre étrangers et nationaux, proclamé par de nombreuses conventions internationales, est trop souvent oublié : il en résulte des discriminations injustifiées et la dénégation de droits fondamentaux.

Or la protection sociale n'est pas une faveur mais un droit : elle constitue une composante essentielle des droits de l'homme.

L'objectif de ce guide est de fournir aux étrangers et à ceux qui sont amenés à les conseiller un outil pratique leur permettant de mieux connaître leurs droits dans le domaine de la protection sociale et de les faire valoir plus efficacement.

Le GISTI, Groupe d'information et de soutien des immigrés, est composé de juristes et de praticiens de l'action sociale. Il s'est donné pour but de soutenir les immigrés dans leur combat pour faire connaître et respecter leurs droits fondamentaux.



9 782841 464036

125 F

2-84146-403-2. Sodis 903522.9